

**RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL
DU 5 JUILLET 2024 À 08.30 HEURES**

01. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour modifié est adopté avec toutes les voix.

02. AFFAIRES DU PERSONNEL

A. CONVERSION DU SOUS-GROUPE D'UN POSTE D'EMPLOYÉ COMMUNAL

Le conseil communal décide avec toutes les voix de convertir le poste d'employé communal, groupe d'indemnité B1, sous-groupe administratif, en sous-groupe scientifique et technique.

03. AFFAIRES DU PERSONNEL

A. SEA : DÉMISSION D'UN EMPLOYÉ COMMUNAL

Réunion à huis clos.

B. SEA : ENGAGEMENT D'EMPLOYÉS COMMUNAUX

B.1 SEA : ENGAGEMENT D'UN EDUCATEUR

Réunion à huis clos.

B.2 SEA : ENGEAGEMENT'N D'UN AUXILIAIRE DE VIE

Réunion à huis clos.

B.3 SEA : ENGAGEMENT D'UN AUXILIAIRE DE VIE

Réunion à huis clos.

B.4 SEA : ENGAGEMENT D'UN AIDE-ÉDUCATEUR

Réunion à huis clos.

C. PERSONNEL COMMUNAL : ENGAGEMENT D'UN EMPLOYÉ COMMUNAL

Réunion à huis clos.

04. INFORMATIONS ET CORRESPONDANCE

Monsieur Youri DE SMET, bourgmestre faisant fonction en raison de l'absence du bourgmestre, Mme Monique SMIT-THIJS, informe la presse des décisions prises à huis clos, à savoir :

Nomination des employés communaux suivants pour les besoins du SEA :

- M. Steven GONCALVES COIMBRA, éducateur,
- Mme Julie MARQUIS MORN, auxiliaire de vie,
- M. Esref NUKIC, auxiliaire de vie
- Mme Anna PAETZEL, aide-éducateur

Le bourgmestre faisant fonction informe également de l'engagement de M. Alain BINTENER au poste de délégué à la sécurité sous le statut de l'employé communal.

Ensuite, il soumet aux conseillers communaux les informations suivantes, à savoir :

- Les statistiques de l'année 2023 de l'office social commun à Mamer
- Le rapport d'activités de l'année 2023 du syndicat intercommunal SIDOR
- L'encaisse communale s'élève à 25 millions d'euros
- La population actuelle compte 8917 habitants

M. DE SMET revient par la suite aux violents orages et forte pluies du 29 juin dernier qui ont également touché la commune de Bertrange, mais avant tout le quartier de Helfent. Si de nombreux arbres sont tombés le long de la route de Longwy, la situation dans la réserve naturelle de la zone forestière « Ënneschte Bësch » est d'autant plus dramatique. En effet, le préposé forestier estime que quasiment la moitié des arbres ont été affectés par la tempête. Le bourgmestre faisant fonction remercie également les services communaux pour leur intervention immédiate le lendemain de la tempête au niveau de la route de Longwy, tout en sachant que la route de Longwy tombe sous la compétence de l'Administration des Ponts et Chaussées.

05. CONTRATS ET CONVENTIONS

A. YOUTH AND WORK – AVENANT À LA CONVENTION : APPROBATION

Le conseil communal approuve avec toutes les voix l'avenant à la convention conclue entre la société Youth & Work Société à responsabilité limitée – SIS (société d'impact sociétal) et la Commune de Bertrange, avec une entrée en vigueur le 01.01.2025.

B. CONVENTION DE LOCATION POUR UN DÉPÔT AUX FINS DE STOCKAGE : APPROBATION

Le conseil communal approuve avec toutes les voix la convention conclue entre la commune de Bertrange et M. Jos CHRISTOHORY, au sujet de la location d'un abri pour matériel communal au site du Gréivelshaff à Bertrange, au prix mensuel de 1.895,50 TTC 17% pour une surface de 180 m², à payer à partir du 01.09.2024.

C. CONTRAT DE BAIL CONCLU DANS LE CADRE DE LA LOI RELATIVE AU LOGEMENT ABORDABLE : APPROBATION

Le conseil communal approuve avec toutes les voix le contrat de bail qui a été conclu dans le contexte de la loi du 7 août 2023 relative au logement abordable.

D. SOLARPARK BARTRENG S.A. – LOAN AGREEMENT (CAPEX BRIDGE LOAN): APPROBATION

Le conseil communal décide avec toutes les voix d'approuver le contrat « Loan Agreement (Capex Bridge Loan) » conclu entre la Commune de Bertrange et la société Solarpark Bartreng S.A., avec une entrée en vigueur au 02.05.2023.

E. SOLARPARK BARTRENG S.A. – LOAN AGREEMENT (CAPEX LOAN): APPROBATION

Le conseil communal décide avec toutes les voix d'approuver le contrat « Loan Agreement (Capex Loan) » conclu entre la Commune de Bertrange et la société Solarpark Bartreng S.A., avec une entrée en vigueur au 28.06.2024.

F. CONTRAT COLLECTIF DU PERSONNEL OUVRIER DE LA COMMUNE DE BERTRANGE: APPROBATION

Le conseil communal approuve à l'unanimité la convention collective de travail conclue entre les syndicats LCGB et OGBL avec le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Bertrange pour la période du 01.01.2024 au 31.12.2026.

06. COMMISSIONS CONSULTATIVES

A. COMMISSION DE LA CIRCULATION ET DE LA MOBILITÉ: REMPLACEMENT D'UN MEMBRE

Le conseil communal nomme à l'unanimité Monsieur Carlo LUX comme membre de la commission de la circulation et de la mobilité, en remplacement de Monsieur Gérard DÜHR.

B. COMMISSION DES BÂTISSSES, DE L'URBANISME ET DE L'AMÉNAGEMENT COMMUNAL: REMPLACEMENT D'UN MEMBRE

Le conseil communal nomme à l'unanimité Monsieur Gérard DÜHR comme membre de la commission des bâtisses, de l'urbanisme et de l'aménagement, en remplacement de Monsieur Daniel MAIS.

C. COMMISSION DES SPORTS: REMPLACEMENT D'UN MEMBRE

Le conseil communal nomme à l'unanimité Monsieur Nino LOVERRE comme membre de la commission des sports, en remplacement de Monsieur Daniel MAIS.

D. COMMISSION DE LA FAMILLE ET DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES: REMPLACEMENT D'UN MEMBRE

Le conseil communal nomme à l'unanimité Madame Dany WIRTZ-HESS comme membre de la commission de la famille et de l'égalité des chances, en remplacement de Monsieur Daniel MAIS.

E. COMMISSION DE LA JEUNESSE: REMPLACEMENT D'UN MEMBRE

Le conseil communal nomme à l'unanimité Monsieur Georges GLOESENER comme membre de la commission de la jeunesse, en remplacement de Madame Angela AGUILERA CALLABERO.

F. COMMISSION DE LA CULTURE: REMPLACEMENT D'UN MEMBRE

Le conseil communal nomme à l'unanimité Monsieur Pierre WEILAND comme membre de la commission de la culture, en remplacement de Madame Angela AGUILERA CALLABERO.

07. FINANCES

A. NOUVELLE CENTRALE D'ÉNERGIE

A.1 DIMINUTION D'UN CRÉDIT BUDGÉTAIRE AU SERVICE EXTRAORDINAIRE

Le conseil communal décide avec 12 voix et une abstention de diminuer l'article Cité am Wenkel – construction de 2 maisons bi-familiales d'un montant de 320.000 €.

A.2 VOTE D'UN CRÉDIT SPÉCIAL SUPPLÉMENTAIRE

Le conseil communal décide avec 12 voix et une abstention de voter « BHKW: transformation des installations du budget de l'exercice 2024 » un crédit spécial supplémentaire de 1.575.000 €.

B. FIXATION DU TAUX DE L'IMPÔT FONCIER POUR L'EXERCICE 2025

Le conseil communal décide avec toutes les voix de fixer pour l'année 2025 les taux appliqués en matière d'impôt foncier, à savoir:

a.-	<u>Impôt foncier A:</u>	<i>propriétés agricoles</i>	450 %
b.-	<u>Impôt foncier B,1:</u>	<i>constructions industrielles et commerciales</i>	675 %
	<u>Impôt foncier B,2:</u>	<i>constructions à usage mixte</i>	450 %
	<u>Impôt foncier B,3:</u>	<i>constructions à autres usages</i>	225 %
	<u>Impôt foncier B,4 :</u>	<i>maisons unifamiliales, maisons de rapport</i>	225 %
	<u>Impôt foncier B,5:</u>	<i>immeubles non bâtis autres que les terrains à bâtir à des fins d'habitation</i>	450 %
	<u>Impôt foncier B,6:</u>	<i>terrains à bâtir à des fins d'habitation</i>	450 %

C. FIXATION DU TAUX DE L'IMPÔT COMMERCIAL POUR L'EXERCICE 2025

Le conseil communal décide avec toutes les voix de maintenir à 300 % pour l'année 2025 le taux multiplicateur en matière d'impôt commercial sur les bénéfices de capital d'exploitation.

08. REGIONAL MUSEKSSCHOUL WESTEN

A. REGIONAL MUSEKSSCHOUL WESTEN : ORGANISATION SCOLAIRE PROVISOIRE 2024/2025

Le conseil communal approuve avec toutes les voix la convention de la « Regional Museksschoul Westen », représentée par le collège des bourgmestre et échevins de la commune-siège de Bertrange et l'établissement d'utilité publique U.G.D.A., représentée par son comité central.

Le conseil communal approuve avec toutes les voix l'organisation provisoire de l'enseignement musical de la « Regional Museksschoul Westen » pour l'année scolaire 2024/2025.

09. ENSEIGNEMENT

A. ORGANISATION SCOLAIRE PROVISOIRE 2024/2025 : ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL – CYCLES 1, 2, 3 ET 4 : APPROBATION

Le conseil communal approuve avec toutes les voix l'organisation provisoire de l'enseignement fondamental pour l'année 2024/2025.

B. PLAN DE DÉVELOPPEMENT SCOLAIRE 2024-2027 : APPROBATION

Le conseil communal approuve avec toutes les voix le plan de développement de l'établissement scolaire de l'école fondamentale de Bertrange.

C. PLAN D'ENCADREMENT PÉRISCOLAIRE 2024/2025 : APPROBATION

Le conseil communal approuve avec 7 voix contre 6 abstentions le plan d'encadrement périscolaire de la Commune de Bertrange 2024/2025.

10. AFFAIRES JUDICAIRES

A. AUTORISATION D'ESTER EN JUSTICE

Le conseil communal accorde à l'unanimité au collège des bourgmestre et échevins l'autorisation d'ester en justice.

11. RÈGLEMENTS

A. MODIFICATION DU RÈGLEMENT COMMUNAL CONCERNANT LES TAXES ET TARIFS D'UTILISATION DES SALLES ET INSTALLATIONS COMMUNALES

Le conseil communal décide avec toutes les voix de modifier le règlement communal concernant les taxes et tarifs d'utilisation des salles et installations communales.

B. RÈGLEMENT RELATIF À LA FIXATION DES TARIFS D'ENTRÉE POUR LES MANIFESTATIONS ORGANISÉES PAR LE SERVICE CULTUREL COMMUNAL AU SEIN DE L'ÉTABLISSEMENT ARCA

Le conseil communal décide avec toutes les voix de fixer comme suit les tarifs d'entrée pour les manifestations organisées par le service culturel communal au sein de l'établissement ArcA à Bertrange, avec une entrée en vigueur à partir du 01.01.2025 :

	Tarif normal	< 18 / étudiants	Repr. Scolaires
Théâtre / Concerts	20 €	8 €	gratuit
Danse / Divers	25 €	8 €	
Conférences / Informations	gratuit	gratuit	
Bienfaisance			
Workshops et ateliers payants	10		

Le conseil communal décide avec toutes les voix que le tarif réduit est applicable aux jeunes de moins de 18 ans et aux étudiants sur base de présentation d'une carte d'élève ou d'étudiant.

Le conseil communal décide avec toutes les voix que le tarif du « Kulturpass » est applicable par personne, détenteur d'une carte « Kulturpass », et dans la limite des places disponibles.

C. RÈGLEMENT COMMUNAL PORTANT SUR L'ALLOCATION D'UN BONUS DE RÉPARATION

Le conseil communal décide avec toutes les voix d'arrêter le règlement communal portant sur l'allocation d'un bonus de réparation.

12. CIRCULATION

A. CONFIRMATION DE RÈGLEMENTS DE CIRCULATION À CARACTÈRE TEMPORAIRE

Le conseil communal décide avec toutes les voix de confirmer les modifications temporaires du règlement de circulation de la commune de Bertrange et ce pour la durée des chantiers respectifs dans les rues suivantes :

- rue Auguste Liesch
- rue du Pont
- rue de Dippach
- rue de la Pétrusse
- A Laangert
- rue de Strassen
- rue de Luxembourg
- rue des Romains

- rue des Erables
- chemin rural Houkiemert
- Absolut Bartreng
- Vélosummer 2024

B. AVENANTS AU RÈGLEMENT DE CIRCULATION : APPROBATION

B.1 AVENANT AU RÈGLEMENT DE CIRCULATION – STATIONNEMENT BORNES ÉLECTRIQUES : APPROBATION

Le conseil communal approuve avec toutes les voix l'avenant au règlement de circulation modifié de la Commune de Bertrange.

B.2 AVENANT AU RÈGLEMENT DE CIRCULATION – ARRÊT DE BUS DANS LA RUE DE STRASSEN : APPROBATION

Le conseil communal approuve avec toutes les voix l'avenant au règlement de circulation modifié de la Commune de Bertrange.

13. SUBSIDES

A. SUBSIDES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES À ALLOUER AUX ASSOCIATIONS LOCALES ET AUTRES

Le conseil communal décide avec toutes les voix d'accorder les subsides suivants :

AIDES AU TIERS MONDE	
Les projets Eduaf	500,00 €
Le soleil dans la main ONG	250,00 €
Sous-total	750,00 €
<i>SUBSIDES EXTRAORDINAIRES</i>	
	-
Sous-total	0,00 €
CREDIT DU BUDGET	60.000,00 €
SUBSIDES A ALLOUER	750,00 €

SERVICE DE SECOURS	
Amicale des sapeurs pompiers de Bertrange	753,91 €
Sous-total	753,91 €
<i>Autres subsides</i>	
Groupe cynotechnique a.s.b.l.	250,00 €
Sous-total	250,00 €
CREDIT DU BUDGET	5.000,00 €
SUBSIDES A ALLOUER	1.003,91 €

SANTE ET HYGIENE PUBLIQUE	
Home d'enfants Croix-Rouge de Bertrange	305,00 €
Croix-Rouge - section de Bertrange	1.490,78 €
Croix-Rouge - Luxembourgeoise	40,00 €
Caritas	40,00 €
Ligue Lux. de Prévention et d'Action médico-soc.	40,00 €
Amicale de la Maison de Soins "Les Parcs du 3e Âge"	800,89 €
Association Luxembourg Alzheimer	100,00 €
Association Parkinson Luxembourg	100,00 €

Multiple Sclérose Lëtzebuerg	100,00 €
Sous-total	3.016,67 €
<i>SUBSIDES EXTRAORDINAIRES</i>	
	0,00 €
Sous-total	0,00 €
CREDIT DU BUDGET	3.800,00 €
SUBSIDES A ALLOUER	3.016,67 €

SOCIETES A BUT CULTUREL	
Bartrenger Musek	5.374,32 €
Just Music Bertrange	2.667,52 €
Chorale "Ste-Cécile"	1.244,88 €
Theaterclub "Bartrenger Kaméidi"	1.530,07 €
Art Populaire	547,30 €
Guides & Scouts "St.-Exupéry"	1.944,13 €
Fraen a Mammen Bartreng	840,18 €
Ass. Parents d'Elèves Bertrange (A.P.E.C.B.)	1.142,41 €
Club des Jeunes Bartreng	1.507,82 €
Bartreng-Plage	443,99 €
Bartrenger Geschichtsfrënn	1.396,00 €
Sous-total	18.638,62 €
<i>SUBSIDES EXTRAORDINAIRES</i>	
<i>AUTRES SUBSIDES déjà alloués et à confirmer</i>	
UGDA – comité de patronage (déjà alloué)	50 €
UGDA – National Youth Wind Orchestra (déjà alloué)	100,00 €
Sous-total	150,00 €
CREDIT DU BUDGET	25.000,00 €
SUBSIDES ALLOUES	150,00 €
SUBSIDES A ALLOUER	18.638,62 €

ASSOCIATIONS SPORTIVES	
Handball Bartreng	1.408,90 €
F.C. Sporting	3.425,81 €
BBC Sparta	4.409,42 €
V.C. Le Guidon	2.599,12 €
Dësch Tennis Frënn Bartreng	2.882,65 €
Volley Bartreng	3.735,73 €
Tennis Club Bartreng	853,08 €
Keeleclub "Hannen Héich"	800,89 €
Keeleclub "No der Laanscht"	387,67 €
Les Amis de la Pétanque - Bertrange	1.435,29 €
Footing Club Per Pedes	1.641,90 €
Bartrenger Fëscherclub	198,09 €
Sous-total	23.778,55 €
<i>AUTRES SUBSIDES</i>	
ALGSO	30,00 €
ALGSC	30,00 €
Amicale sportive des handicapés physiques	40,00 €
Keeleclub « Hannen Héich » - forfait payé en vue de la location d'une piste de quilles	350,00 €
Sous-total	450,00 €

<i>SUBSIDES EXTRAORDINAIRES</i>	
Special Olympics (jeux mondiaux 2025 à Turin)	500,00 €
Footing Club Per Pedes (anniversaire 50 ans)	1.250,00 €
Les Amis de la Pétanque (anniversaire 25 ans)	750,00 €
Volley Bartreng (Coupe d'Europe)	20.000,00 €
Sous-total	22.500,00 €
CREDIT DU BUDGET	47.000,00 €
SUBSIDES ALLOUES	0,00 €
SUBSIDES A ALLOUER	46.728,55 €

AIDE AUX NECESSITEUX	
Aide familiale Caritas	100,00 €
Canne Blanche - Association des Aveugles	50,00 €
"Waisse Rank Lëtzebuerg"	25,00 €
Terre des Hommes	25,00 €
UNICEF	25,00 €
Sous-total	225,00 €
<i>Autres subsides déjà alloués et à confirmer</i>	
Noël de la Rue a.s.b.l. (déjà alloué)	250,00 €
Sous-total	250,00 €
CREDIT DU BUDGET	600,00 €
SUBSIDES A ALLOUER	225,00 €

ASS. AGRICOLES ET HORTICOLES	
Amis de la Fleur	1.348,19 €
Société pour la Protection des Animaux B.S.K.	689,06 €
Ligue Nationale de la Protection des Animaux	120,00 €
Sous-total	2.157,25 €
<i>SUBSIDES EXTRAORDINAIRES</i>	
	0,00 €
Sous-total	0,00 €
CREDIT DU BUDGET	3.500,00 €
SUBSIDES A ALLOUER	2.157,25 €

SUBSIDES ET COTISATIONS DIVERS	
Mutilés de Guerre 40 - 45	25,00 €
Sécurité Routière	500,00 €
Association Nationale des Victimes de la Route	150,00 €
Luxembourg Air Rescue	125,00 €
Institut National de Recherche Routière	150,00 €
Trisomie Lëtzebuerg a.s.b.l.	30,00 €
Sous-total	980,00 €
<i>SUBSIDES EXTRAORDINAIRES</i>	
Conseil national des Femmes du Luxembourg	100,00 €
A.P.E.M.H.	100,00 €
FLEK – FleegeElteren an hier Kanner asbl	100,00 €
SCAP	600,00 €
ECPAT Luxembourg	50,00 €
Luxroots.com ASBL	50,00 €
Sous-total	1.000,00 €
CREDIT DU BUDGET	2.500,00 €
SUBSIDES A ALLOUER	1.980,00 €

Aide aux Sinistrés	
CREDIT DU BUDGET	25.000,00 €

ENCOUR. TRAVAIL EDUCATIF	
<i>Sociétés à but culturel</i>	
Bartrenger Musek	806,55 €
Just Music Bertrange	460,93 €
Theaterclub Bartrenger Kaméidi	460,83 €
Sous-total	1.728,31 €
Guides & Scouts "St. Exupéry"	4.286,86 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers Bertrange	1.567,30 €
Sous-total	5.854,16 €
<i>Associations sportives</i>	
BBC Sparta	17.615,64 €
Volley Bartreng	2.979,81 €
Tennis Club Bartreng	1.059,91 €
F.C. Sporting	7.190,09 €
V.C. Le Guidon	1.232,96 €
Dësch Tennis Frënn Bartreng	2.293,06 €
Footing Club Per Pedes	46,08 €
Sous-total	32.417,55 €
CREDIT DU BUDGET	40.000,02 €
SUBSIDES A ALLOUER	40.000,02 €

B. MULTICULTI 2024 : SUBSIDE

Le conseil communal décide avec toutes les voix d'accorder un subside de 2.500 € à l'association « Fondatioun fir Kriibskrank Kanner ».

C. BARTRENG BEWEEGT SECH : SUBSIDE

Le conseil communal décide avec toutes les voix d'accorder les subsides suivants:

Subventions aux associations	
Association Luxembourgeoise des Groupes Sportifs Oncologiques a.s.b.l.-2023	1.060,00 €
Association Luxembourgeoise des Groupes Sportifs Oncologiques a.s.b.l.-2024	762,33 €
ZAK ! (Zesummen Aktiv)-2023	1.060,00 €
ZAK ! (Zesummen Aktiv)-2024	762,33 €
Back to sport -2024	762,34 €
Total	4.407,00 €

14. **URBANISME**

A. LOTISSEMENT DE 5 PARCELLES SISES À BERTRANGE, RUE DE LUXEMBOURG, EN 4 LOTS

Le conseil communal approuve avec toutes les voix la demande en obtention de l'autorisation de lotir 5 parcelles sises à Bertrange, au lieu-dit « rue de Luxembourg », en quatre lots en vue de leur affectation à la construction.

15. **DIVERS**

A. PRISE EN CONNAISSANCE DES STATUTS D'ASSOCIATIONS LOCALES

Le conseil communal prend connaissance des statuts des associations locales suivantes :

- **Cercle d'Aikido et de Budo A.s.b.l.**, avec siège social à L- 8051 Bertrange, Campus Atert, et qui a pour but l'exercice et la propagation de l'Aikido ainsi que toutes autres disciplines martiales.
- **YWT Bertrange A.s.b.l.**, avec siège social à L-8084 Bertrange, 37 rue de la Pétrusse, et qui a pour but l'enseignement et le développement de l'art martial.